



# BULLETIN MUNICIPAL

## n° 48

Janvier 2021



# L'édito du Maire

Chères Arnacoises, chers Arnacois,

Après une première année municipale bousculée par la crise sanitaire, c'est avec une joie et un enthousiasme appuyés que je vous adresse mes premiers mots de maire.

Avant toute chose, l'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier, vous, électeurs, de nous avoir si largement accordé votre confiance au soir du 15 mars 2020. Cette confiance, nous en sommes désormais redevables, et mettrons en œuvre toute notre énergie et nos moyens pour en être à la hauteur pendant les six ans à venir. Votre équipe municipale, dont la prise de fonctions a eu lieu officiellement le 28 mai dernier, est animée par la volonté de vous aider, collectivement. Nous serons les élus de tous.

L'épidémie "Covid 19" et les conséquences sanitaires qui en ont découlé nous ont fait vivre une période inédite. Je tiens à rendre hommage au travail réalisé par Mariane Déverines et son équipe, qui ont dû poursuivre leur mandat dans des conditions à la fois difficiles et par nature imprévisibles.

Avec l'ensemble des employés de la mairie dont je veux souligner le dévouement, nous avons dû assurer une gestion de crise marquée par des directives nationales en constante évolution, et qui rendaient complexe la mise en œuvre des décisions. Heureusement, l'esprit d'initiative et de belles capacités d'adaptation ont permis des actions efficaces et appropriées : la distribution de masques réalisés grâce à des dons et par des couturières bénévoles en est un exemple, ainsi que la réouverture des écoles. La reprise scolaire à Arnac La Poste a été un modèle de dialogue entre les services de la Mairie et la direction de l'Ecole. Tout ce travail a constitué la clé de la confiance pour les enseignants et les parents et a permis une reprise sereine et sécurisée.

Plus largement, le confinement a été une épreuve pour tous, et même si l'environnement de notre village nous a permis de nous sentir privilégiés pendant les périodes de confinement, les efforts des commerçants d'Arnac La Poste et de tous les acteurs (dont le CCAS) qui ont pu œuvrer et parfois innover pour faciliter la vie de nos concitoyens est à souligner. Ils ont largement contribué au lien social, au service de proximité, et donc, surtout, à la sensation collective de ne pas être seuls dans l'épreuve. Nous avons été rappelés à certains fondamentaux : la solidarité, le service de proximité, le mieux consommer, le mieux se déplacer... Cet épisode nous a, en ce sens, donné l'occasion de réfléchir à nos modes de vie, à nos choix du quotidien.

C'est le moment de poursuivre ces changements en 2021. Beaucoup de commerces, de restaurants, d'artisans et de petites entreprises de notre territoire auront du mal à se relever dans les mois qui viennent. C'est le moment de les aider, par tous nos gestes quotidiens. Restons fidèles à nos petits commerces de proximité, faisons battre le cœur de notre village ! Soutenons les initiatives, les idées nouvelles et utiles à l'évolution souhaitée par beaucoup, celles qui nous emmèneront ensemble, vers une société plus respectueuse et résiliente.

Bien que le virus circule toujours, nous avons bon espoir de voir la sortie du tunnel avant la fin de cette nouvelle année grâce à la vaccination et ainsi de retrouver une vie sociale épanouissante. Nous savons que les nombreuses associations de notre commune qui sont l'un des acteurs de ce lien social, ont aussi fortement souffert de cette crise. Sachez que nous saurons être à leurs côtés pour les aider à reprendre pleinement leurs activités dès que la conjoncture le permettra.

2020 aura été aussi une année marquée par des actions terroristes cherchant à bafouer certaines valeurs de la République et notamment la laïcité. La Laïcité n'est pas une opinion, ni une idéologie, ni une religion, mais la liberté d'en avoir une ! Laïcité et Liberté sont intimement liées . Pour cette raison, le principe de laïcité est le meilleur cadre pour « vivre ensemble » dans une société largement plurielle. C'est pour cela que nous devons rester unis derrière la liberté d'expression, le principe de laïcité, la formation de l'esprit critique et ainsi renforcer la mixité sociale et scolaire.

Je vous invite maintenant à découvrir le premier bulletin municipal de notre mandature qui vous propose un tour d'horizon des réalisations et actions mises en place au cours de l'année 2020 ainsi que des projets à venir.

Dans le contexte sanitaire actuel, la cérémonie des vœux du maire n'a pas pu avoir lieu, comme c'est la tradition, en janvier. C'est pour cela que je profite du bulletin municipal pour vous souhaiter à toutes et à tous, en mon nom propre et au nom du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2021.

Bonne lecture !

Le Maire,



Sophie DRIEUX

# 2020 : une année d'élections

Dans une situation sanitaire inédite pour notre pays, nous avons vécu ce que l'on peut appeler une année d'élections sur 3 niveaux.

**Le 15 mars 2020**, ont eu lieu les **élections municipales** où pour la première fois depuis de nombreuses années, deux listes étaient en présence avec dès le 1er tour, l'élection de l'ensemble de la liste conduite par Sophie DRIEUX.

## *Votre nouveau conseil municipal*

 <p><b>Sophie DRIEUX</b> <b>MAIRE et élue communautaire</b> Budget et finances, Appel d'offres, Communication. Présidente du CCAS</p>											
<p><b>LES ADJOINTS AU MAIRE</b></p> <table><tr><td><p><b>Brigitte POUJAUD</b> <b>1ère Adjointe</b> Affaires scolaires, Culture, loisirs et vie associative</p></td><td><p><b>Jean-Claude GUILLOU</b> <b>2ème Adjoint</b> <b>et élue communautaire</b> Environnement et transition énergétique</p></td></tr><tr><td><p><b>Amanda CHANTON</b> <b>3ème Adjointe</b> Urbanisme et politique de logement, Vie économique (commerce, artisanat, production agricole) et services</p></td><td><p><b>Gérard MARGNOUX</b> <b>4ème Adjoint</b> Eau et Assainissement Cadre de vie (espaces publics)</p></td></tr></table>				 <p><b>Brigitte POUJAUD</b> <b>1ère Adjointe</b> Affaires scolaires, Culture, loisirs et vie associative</p>	 <p><b>Jean-Claude GUILLOU</b> <b>2ème Adjoint</b> <b>et élue communautaire</b> Environnement et transition énergétique</p>	 <p><b>Amanda CHANTON</b> <b>3ème Adjointe</b> Urbanisme et politique de logement, Vie économique (commerce, artisanat, production agricole) et services</p>	 <p><b>Gérard MARGNOUX</b> <b>4ème Adjoint</b> Eau et Assainissement Cadre de vie (espaces publics)</p>				
 <p><b>Brigitte POUJAUD</b> <b>1ère Adjointe</b> Affaires scolaires, Culture, loisirs et vie associative</p>	 <p><b>Jean-Claude GUILLOU</b> <b>2ème Adjoint</b> <b>et élue communautaire</b> Environnement et transition énergétique</p>										
 <p><b>Amanda CHANTON</b> <b>3ème Adjointe</b> Urbanisme et politique de logement, Vie économique (commerce, artisanat, production agricole) et services</p>	 <p><b>Gérard MARGNOUX</b> <b>4ème Adjoint</b> Eau et Assainissement Cadre de vie (espaces publics)</p>										
<p><b>LES CONSEILLERS DELEGUES</b></p> <table><tr><td><p><b>Jean-Luc CAMUS</b> Bâtiments et patrimoines communaux</p></td><td><p><b>Sandra DUPUIS</b> Politique jeunesse</p></td><td><p><b>Damien BEAUBERT</b> Voirie</p></td></tr></table>				 <p><b>Jean-Luc CAMUS</b> Bâtiments et patrimoines communaux</p>	 <p><b>Sandra DUPUIS</b> Politique jeunesse</p>	 <p><b>Damien BEAUBERT</b> Voirie</p>					
 <p><b>Jean-Luc CAMUS</b> Bâtiments et patrimoines communaux</p>	 <p><b>Sandra DUPUIS</b> Politique jeunesse</p>	 <p><b>Damien BEAUBERT</b> Voirie</p>									
<p><b>LES CONSEILLERS MUNICIPAUX</b></p> <table><tr><td><p><b>Laurent BECHADE</b></p></td><td><p><b>Emilie COULON</b></p></td><td><p><b>Patrice COURET</b></p></td><td><p><b>Solange JOLY</b></p></td></tr><tr><td><p><b>Loïc LAGORCE</b></p></td><td><p><b>Christiane NARDOT</b></p></td><td><p><b>Hélène VINCENT</b></p></td><td></td></tr></table>				 <p><b>Laurent BECHADE</b></p>	 <p><b>Emilie COULON</b></p>	 <p><b>Patrice COURET</b></p>	 <p><b>Solange JOLY</b></p>	 <p><b>Loïc LAGORCE</b></p>	 <p><b>Christiane NARDOT</b></p>	 <p><b>Hélène VINCENT</b></p>	
 <p><b>Laurent BECHADE</b></p>	 <p><b>Emilie COULON</b></p>	 <p><b>Patrice COURET</b></p>	 <p><b>Solange JOLY</b></p>								
 <p><b>Loïc LAGORCE</b></p>	 <p><b>Christiane NARDOT</b></p>	 <p><b>Hélène VINCENT</b></p>									

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont donné leur confiance à cette liste

*"Tous ensemble, à Arnac la Poste, continuons à agir*

*pour une ruralité active et solidaire, symbole de bien vivre "*

et qui, avec ses vues et idées propres, souhaite poursuivre et améliorer l'action  
des élus des précédentes mandatures.

Quelques semaines plus tard, s'est mis en place l'instance dirigeante de notre **Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche** (*le Conseil Communautaire constitué des délégués des 40 communes*) avec les 2 élus d'Arnac la Poste (**Sophie DRIEUX**, **Jean-Claude GUILLO**).

Le nouveau Président de cette structure, élu par les 63 délégués est Jean-François PERRIN. Il sera accompagné dans sa tâche de 15 Vices-Présidents (dont Sophie DRIEUX Vice-Présidente chargée de la Petite Enfance) et de 3 Conseillers délégués.



*Photo du nouveau bureau du CCHLEM*

Enfin, **dimanche 27 Septembre 2020**, se sont tenues les **élections sénatoriales**. Deux postes étaient à combler en Haute-Vienne

Elus par "les grands électeurs" pour 6 ans (chaque commune ayant droit à un nombre de délégués en lien avec son nombre d'habitants), Isabelle BRIQUET et Christian REDON-SARRAZY ont remporté cette élection à l'issue du 2ème tour.



# Budgets\* 2020 et impôts locaux

\* Tous les budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses

## Les budgets annexes des services publics

	Transports scolaires (Budget HT)	Service eau potable	Service assainissement
Fonctionnement	41 272 €	211 535 €	37 606 €
Investissement	25 108 €	81 333 €	42 752 €

	Centre Communal d'Action Sociale	Lotissement St Martial (Budget HT)
Fonctionnement	4 550 €	105 836 €

## Le budget général de la commune

1 552 792 €

(fonctionnement + investissement)

<b>Impôts communaux*</b>	Foncier bâti	100 452 €	Total = 173 971 € soit 11,2 % des recettes de la commune
	Foncier non bâti	73 519 €	
<b>Allocations compensatrices de l'Etat</b>	Compensation ex-taxe d'habitation	86 129 €	Total = 111 331 € soit 7,17 % des recettes de la commune
	Compensation des taxes exonérées	25 202 €	

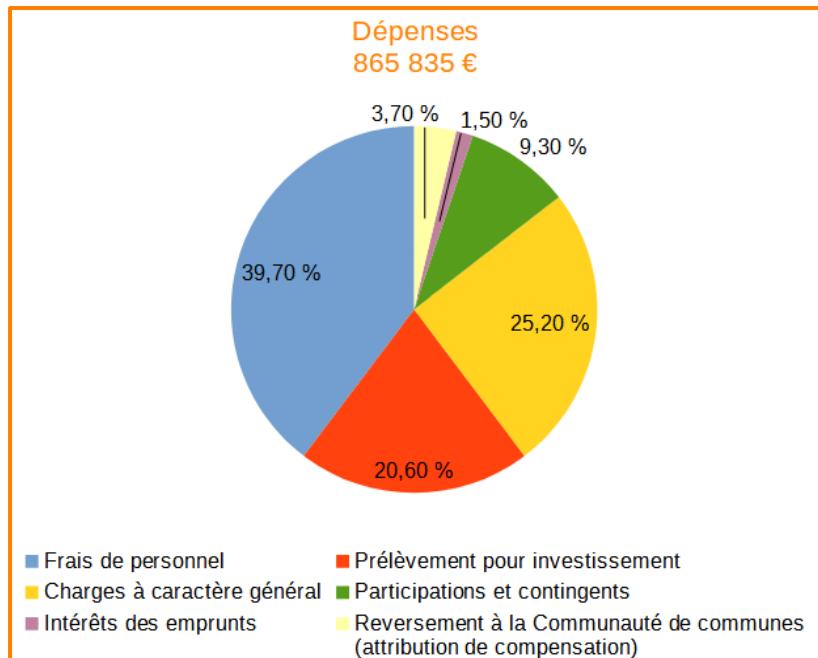
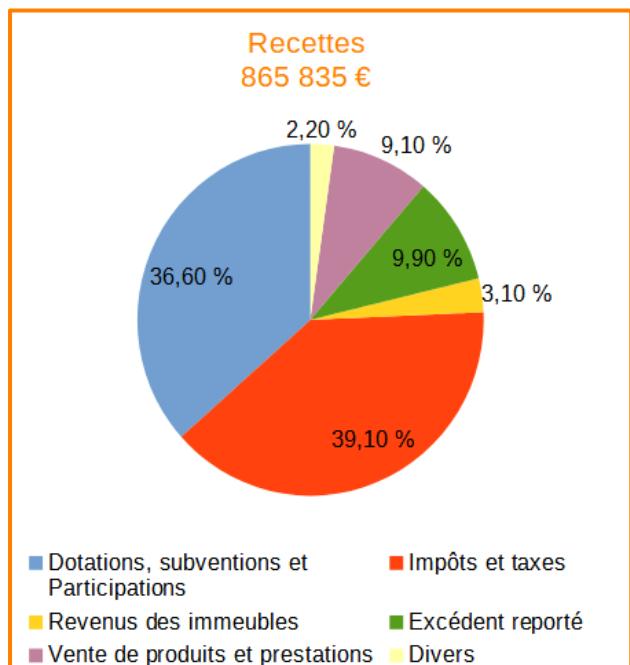
\* Le montant de la contribution encaissé par la commune ne représente qu'une partie de l'impôt payé par le contribuable, soit 44 %. Le reste est encaissé par la Communauté de Communes et le Département.

En 2020,  
aucune augmentation  
des taux d'imposition communaux  
(Taux très inférieurs aux taux moyens  
des autres communes du Département)

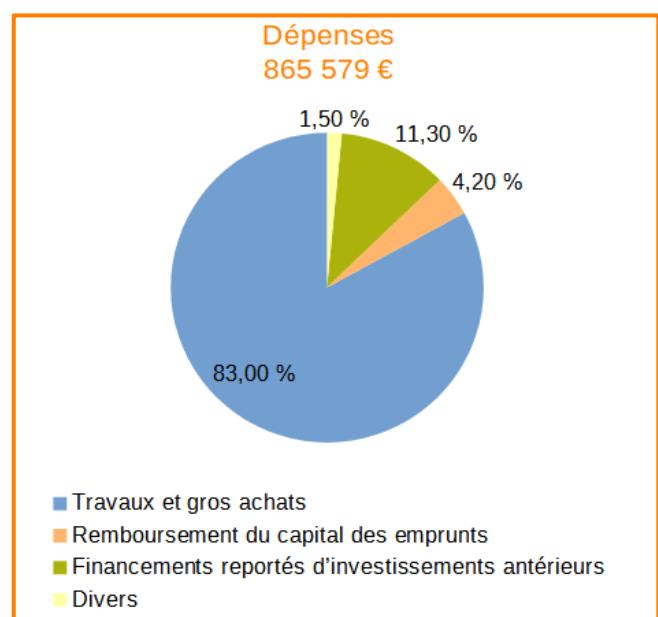
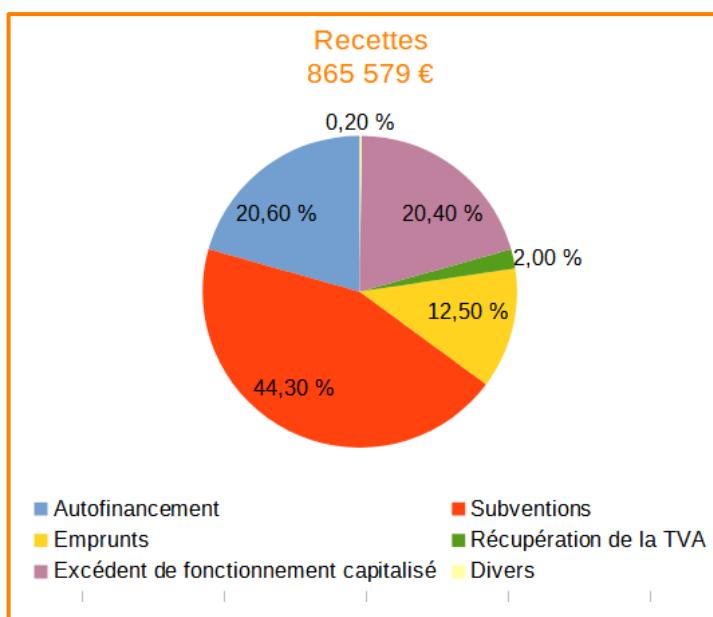
En 2020,  
Montant brut des impôts locaux communaux :  
181 € par habitant  
(Montant inférieur à celui des autres communes  
de même catégorie démographique du Département)

# Budget communal 2020

## Fonctionnement



## Investissement



Encours total de la dette communale au 31/12/20 :  
370 € par habitant,

Inférieur au montant moyen des autres communes de même catégorie  
démographique au niveau du Département (615 €).

# Les principales décisions votées en 2020 par le Conseil Municipal

## **Réunion du 21 Janvier 2020**

- Rénovation de la salle de motricité à l'école : maîtrise d'oeuvre
- Réparation du système d'alarme du reliquaire de l'église
- Création d'une boulangerie/pâtisserie/snacking : résultats de la consultation pour appel d'offres, marchés de travaux et réalisation des travaux

## **Réunion du 25 février 2020**

- Contrat d'Assurance des risques statutaires du personnel : habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne
- Signature d'une convention de fourrière : enlèvement et garde des animaux avec la SPA
- Loyer du multiple rural commercial
- Remplacement de serrure antipanique des portes aluminium de la salle des fêtes
- Subventions pour les séjours éducatifs et pour séjours des enfants de la commune en Centre de vacances
- Compte administratif et approbation des comptes de gestion
- Affectation des comptes de gestion et affectation du résultat des budgets Commune, Transports Scolaires, Assainissement, Eau Potable et Lotissement
- Avenant au marché de travaux « aménagement de sécurité des entrées du bourg »
- Remplacement de 4 radiateurs au restaurant scolaire
- Demande de subvention pour l'entretien de l'alarme de l'église

## **Réunion du 4 juin 2020**

- Election des représentants au Secteur Territorial Energies du SEHV
- Election des membres de la commission d'appel d'offres
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Election des représentants du conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS
- Désignation des délégués pour siéger au Syndicat Intercommunal Coul Gart Eau
- Désignation des délégués représentant la commune auprès du Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Potable et d'Assainissement La Gartempe
- Nomination des délégués à l'Association Cantonale pour le maintien à Domicile des Personnes Agées du Canton de Saint Sulpice -Les-Feuilles (ACMD)
- Travaux de remplacement d'une pompe et du support du panier de rétention des résidus flottants à la station de relevage du réseau d'assainissement (rue du Couvent)
- Remplacement de la pompe doseuse de chloration du réseau d'eau potable
- Remplacement de la pompe de rinçage du lave-vaisselle du restaurant scolaire
- Approbation des budgets 2020
- Fixation des taux d'imposition des 2 taxes directes locales pour l'année 2020
- Création de postes non permanents pour un accroissement temporaire d'activité
- Réaménagement de la salle de motricité de l'école maternelle : résultats de la consultation par appel d'offres, marché de travaux, réalisation de travaux
- Attribution de subventions aux associations

## **Réunion du 27 avril 2020**

- Travaux du bief de la Piscine
- Aménagement du cimetière
- Contrat de dératisation du restaurant scolaire
- Achat de 4 panneaux de signalisation du label « Haut Limousin Terre d'accueil »
- Tarifs des Transports Scolaires pour l'année 2020-2021
- Dossier de consultation des entreprises pour la rénovation de la salle de motricité de l'école
- Election du maire et création des postes d'adjoints
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux
- Formation des commissions communales

### **Réunion du 6 juillet 2020**

- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste
- Tarifs et modalités de facturation des repas pris à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2020/2021
- Adoption du règlement intérieur des services périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021
- Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
- Institution et règlement de la redevance d'occupation du domaine public
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'entretien du chemin de randonnée PDIPR (Les Chevreuils)
- Proposition de liste de commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs
- Loyer des logements communaux
- Tarifs et modalités de facturation de la garderie scolaire 2020/2021

### **Réunion du 10 juillet 2020**

- Sénatoriales. Election des délégués et suppléants

### **Réunion du 17 septembre 2020**

- Adhésion de la commune de Arnac-la-Poste pour une assistance technique en matière d'assainissement
- Motion sur les dessertes des gares de Saint Sébastien, Eguzon, Saint Sulpice-Laurière, de la ligne POLT et sur la concertation
- Demande de subvention GRVC programmation 2021
- Rénovation d'une salle de classe à l'école : demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la programmation 2021
- Aménagement du trottoir rue Le Transloy : demande de subvention au Conseil départemental au titre de la programmation 2021
- Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de la station de La Gare : demande de subvention auprès du Conseil Départemental 87 au titre de la programmation 2021 et auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Contrat d'électricité Total Direct Energie
- Achat d'un ordinateur portable
- Décision modificative budgétaire n° 1 des budgets Eau Potable, Assainissement, Transports Scolaires et Communal
- Demande d'effacement de réseau électrique aérien basse tension dans le bourg (rue des Fleurs) et au lieu-dit « Commergnac »
- Travaux de terrassement au Moulin des Côtes
- Achat de mobilier

### **Réunion du 30 novembre 2020**

- Révision loyer appartement ancienne mairie
- Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Haute-Vienne
- Approbation du rapport de la CLECT de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
- Adhésion de la collectivité au service « Energies Service Public » du Syndicat Energies Haute-Vienne
- Mandatement avant vote du budget primitif 2021 RPQS 2019 Eau et Assainissement
- Demande d'autorisation environnementale afin d'exploiter un parc éolien « la Longe » à St Sornin-Leulac
- Achat d'un congélateur pour le restaurant scolaire
- Achat de prises festives
- Droit à la formation des élus
- Demande de subvention exceptionnelle à l'ANF 87
- Tarifs 2021 : locations de salles, bascule, eau, assainissement
- Remplacement d'un radiateur électrique dans un logement communal
- Bail commercial pour la location de la boulangerie, pâtisserie, snacking et fixation du montant du dépôt de garantie et du loyer
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine pour 2021
- Travaux de terrassement pour l'extension du réseau d'assainissement avenue Alsace Lorraine

# 2020 : une année marquée par la crise sanitaire

La crise sanitaire que nous vivons, est sans précédent et constitue une période délicate et stressante qui montre l'intérêt d'avoir un système de santé juste, avec des moyens qui permettent d'assurer sa mission. Elle confirme aussi l'importance d'anticiper et de préparer les situations de crise.

## Opération masques

Cette crise sanitaire a également fait apparaître l'importance d'une solidarité citoyenne que nous avons pu observer à Arnac La Poste.

En effet, l'implication spontanée des Arnacois, lors de notre appel à la confection de masques alternatifs ou de dons de tissus, démontre l'envie de chacun de participer à l'effort collectif et social. Une vingtaine de couturières bénévoles a réalisé avec les dons de tissus presque 2000 masques en à peine 3 semaines.



Chaque habitant a pu être pourvu de 2 masques en tissu et ceci alors qu'il était encore impossible d'en acheter dans les commerces. M. Demassias a également confectionné gratuitement des visières de protection pour tous les agents municipaux.



Pour remercier tous les bénévoles de l'opération « masques », la Municipalité a organisé un pot de l'amitié le 3 juillet 2020 dans les pelouses de la Mairie et bien sûr dans le respect des gestes barrières.

## Entretien difficile de la voirie et des espaces verts

Pendant cette année 2020, les périodes de confinement ont perturbé fortement le planning d'entretien de la voirie et des espaces verts. Les cantonniers communaux ont fait le maximum pour rattraper le retard accumulé pendant cette période difficile de crise sanitaire et nous les en remercions.

De plus, les collectivités ne peuvent plus, depuis le 1er janvier 2020, utiliser de **pesticides** pour l'entretien des voiries, des talus, des trottoirs, des espaces verts, des promenades accessibles ou ouvertes au public comme le cimetière et relevant de leur domaine public ou privé. Le Conseil Municipal travaille sur un projet de végétalisation du cimetière pour faciliter son entretien. Si nous optons pour une transformation de notre cimetière en **cimetière paysager**, cela va prendre du temps. **Nous demandons à nos concitoyens d'être tolérants et patients.**

*Pour information : Même si les trottoirs relèvent du domaine public et que vos cantonniers ont toujours assuré l'entretien et continueront à le faire, légalement, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien comprenant le nettoyage des feuilles mortes et détritus, le désherbage, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver. (code général des collectivités territoriales, articles L2212-2 et L2122-28).*

Pendant cette période compliquée, la Municipalité précédente puis celle nouvellement installée ont assuré la continuité du service public, ce qui a pu être fait avec le soutien des agents municipaux que nous remercions vivement : ce sont les agents d'entretien, les cantonniers, et bien sûr le service administratif qui ont continué d'assurer au maximum leurs missions pour la gestion de notre commune.

## Le CCAS, acteur essentiel pendant la crise

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) composé d'élus et de personnalités locales représentant des organismes d'entraide a pour mission de maintenir la cohésion sociale et de venir en aide aux personnes isolées ou fragilisées par la vie.

Tout au long de la crise sanitaire, les représentants du Centre Communal d'Action Sociale ont assuré le lien avec les personnes isolées et fragiles, notamment en appelant toutes les personnes âgées inscrites sur le registre « prévention risques climatiques » afin de s'assurer de leur bon état de santé et si elles avaient besoin d'une aide particulière pendant les différentes périodes de confinement.



La fin d'année évoque pour la plupart d'entre nous des moments chaleureux et partagés...Malheureusement cette année, compte-tenu de la situation sanitaire, le repas de fin d'année offert à nos aînés par la Municipalité via le CCAS n'a pas eu lieu. Cependant, un colis cadeau a été offert à tous les seniors dès **75 ans**. Ce sont donc 112 colis qui ont été distribués par les élus, soit à domicile, soit en maison de retraite, soit à l'hôpital.

Parmi les autres actions, le CCAS attribue à chaque nouveau-né de la commune, un livret de naissance, un petit cadeau de bienvenue et un chèque cadeau de 50€.

Cette année, nous souhaitons la bienvenue à Paolo CHABANI, Romane DUROUX et Mélina SCHMITT.

Suite à une proposition d'un habitant, le CCAS a aussi voté la plantation d'un arbre sur la commune pour chaque naissance. Avec l'accord des parents, chaque arbre sera répertorié et portera le nom de l'enfant.



Pour aider le CCAS à accomplir toutes ses actions, le Conseil Municipal lui a attribué cette année une subvention de 4 324€. La Municipalité verse également des subventions à des associations départementales reconnues d'utilité publique (Secours populaire, Restos du Cœur, Croix Rouge, FNATH, Ligue contre le Cancer, Paralysés de France, Banque Alimentaire, PEP 87, France Adot) qui elles aussi œuvrent, notamment pendant toute cette période de crise, auprès des populations en difficulté. Le montant des aides versées en 2020 est de 665€.

# Les travaux réalisés malgré la crise sanitaire

## Aménagement de sécurité du bourg

La première tranche des travaux d'aménagement de sécurité dans le bourg est terminée. Elle concerne l'avenue Alsace Lorraine, la rue du 8 mai 1945 et le secteur du Champ de Foire avec la mise en place d'une « zone 30 km/h », la création d'un plateau surélevé, la matérialisation d'une bande axiale en résine colorée, l'amélioration du cheminement des piétons (trottoirs, passages piétons). Le coût de ces travaux s'élève à 86 200 HT avec une subvention départementale de 50 %.

Cet aménagement a été accompagné des travaux de réfection de la chaussée de la départementale RD 61 traversant le bourg, du stade jusqu'à la rue du Couvent (Maître d'Ouvrage : Conseil Départemental).



*Photos de l'aménagement de sécurité avenue Alsace Lorraine*

## Travaux de la future boulangerie-patisserie-snacking

Malgré les contraintes de la COVID 19, les travaux de la création de la nouvelle boulangerie-pâtisserie- snacking ont bien avancé et devraient se terminer en mars 2021.

Le coût de cette opération est évaluée à : 424 350 € HT pour les travaux, équipements et honoraires d'études. Le financement est ainsi assuré :

Subvention de l'Etat (DETR + DSIL) :	190 957 €
Subvention de la Région Nouvelle Aquitaine :	52 500 €
Subvention du Conseil Départemental :	40 000 €
Emprunt :	108 000 €
Fonds libres de la commune :	32 893 €

Notre boulanger actuel, propriétaire du fonds de commerce, disposera donc de locaux adaptés et très fonctionnels qui lui seront loués par bail commercial. Le montant annuel du loyer couvrira les annuités du remboursement de l'emprunt.



*Photos de l'évolution de l'aspect de la façade*



*Photos de l'évolution de la partie « fournil »*

## Cimetière : Extension du columbarium, création du jardin du souvenir et poursuite de la procédure de reprise des caveaux abandonnés.

Des travaux d'extension du columbarium ont été réalisés avec l'ajout de 3 cases. Le columbarium est affecté au dépôt des urnes contenant les cendres des personnes décédées.

De plus, un jardin du souvenir a été créé. Les travaux seront terminés en ce début d'année. Il s'agit d'un espace de dispersion des cendres des défunt ayant fait l'objet d'une crémation. Cet espace cinéraire offre aussi un lieu de recueillement aux familles.

Le coût de cet aménagement (extension du columbarium et jardin du souvenir) s'élève à 4 067 € HT avec une subvention du Conseil Départemental de 40 % et de l'État de 30 %.

Suite à la numérisation des emplacements des concessions du cimetière, la procédure de reprise des caveaux abandonnés est toujours en cours. Un fichier présent à la Mairie est à disposition du public contenant une fiche par sépulture constatée en abandon. La phase de réception d'informations données par les familles qui souhaitent conserver leur tombe familiale se poursuit jusqu'à fin 2021-début 2022. L'objectif de cette opération est une meilleure gestion des espaces dans notre cimetière.



*Photos du columbarium et du jardin du souvenir*

## Effacement du réseau électrique moyenne tension

ENEDIS, en accord avec la commune d'Arnac-la-Poste, a effectué la mise en souterrain des réseaux électrique moyenne tension. L'objectif est de renforcer et sécuriser les réseaux tout en améliorant le cadre de vie (disparition des fils aériens, suppression de supports béton).

Cette opération a eu lieu sur la RD 220 de Ruffasson à la Villaubrun et sur la RD61 de Champlong. Elle est entièrement prise en charge par ENEDIS.

## Numérisation et diagnostic du réseau d'eau potable

Dans le cadre des « études diagnostics des ouvrages d'assainissement collectif, de gestion des eaux pluviales et d'alimentation en eau potable» sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, le bureau d'étude Impact Conseil a réalisé le relevé topographique du réseau Alimentation en Eau Potable de toute notre commune d'Arnac-la-Poste. Afin de cartographier le réseau et les ouvrages, un relevé a été réalisé sur le terrain, cet été, par 2 techniciens accompagnés de M. Gérard MARGNOUX, Maire-Adjoint chargé de la commission « eau et assainissement » et de M. Jean-Pierre DRIEUX, convoqué en tant qu'expert.

Le coût de l'opération de diagnostic « assainissement et eau potable » s'élève à 20 644 € (subventions déduites). 50 % est pris en charge par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. Le reste (10 322 €) est à la charge de la commune et est versé en 3 fois sur 3 années (2019, 2020 et 2021).

# Les travaux réalisés malgré la crise sanitaire

## Restauration du canal de la « Piscine »

En collaboration avec l'association de Pêche de notre commune, le bief alimentant le point d'eau nommé « La Piscine » a été reprofilé et le déversoir restauré.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 1 360 € HT soit 1 632 € TTC.



Photos de la restauration du canal

## Travaux de voirie

En 2020, comme les années précédentes, d'importants travaux de réfection au niveau de la voirie communale ont pu être réalisés. Le bon état de nos routes témoigne de leur efficacité.

### Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale

\* Revêtement bicouche village du Bost

→ Coût de l'ensemble de l'opération : 4 133 € HT - Subvention du Conseil Départemental : 2 066 €

### Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire

\* Reprofilage sur les ponts et aquaducs route du Monteil

\* Curage de fossés du village de La Gare à l'entrée du village de Margot + curage partiel sur la route du village de l'Héritière vers le Village de Chez Nicaud

\* Point à temps (revêtements partiels) sur les routes de l'Héritière, Martinet et de Lubignac (de la Tour vers Commergnac).

→ Coût de l'ensemble de l'opération : 43 123,50 € HT- Subvention du Conseil Départemental : 21 561 €

### Autres travaux de voirie réalisés par la commune

\* Apport de matériaux tout-venant sur l'assiette de divers chemins ruraux pour un coût de 2 193 € TTC

## Information sur l'élagage des arbres

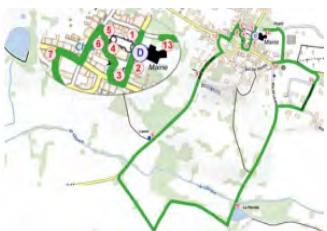
Les propriétaires sont assujettis à une **servitude d'élagage** en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le maire peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage (article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales). **Cependant, la Municipalité a bien conscience de la difficulté de trouver un entrepreneur prêt à se déplacer pour l'élagage d'un ou 2 arbres. C'est pour cela que nous réfléchissons à une solution de groupement des travaux d'élagage pour tous les propriétaires de terrain se trouvant en limite de voirie nécessitant un élagage sur toute la voie concernée.**

## Les Chemins de Randonnée

Le balisage des itinéraires de randonnée est un système de signalisation pour pouvoir suivre les chemins du départ jusqu'à l'arrivée. Cela nécessite un entretien régulier. En 2020, le balisage des sentiers « Las Pentas », « Les Chevreuils » et « La Tournée du Facteur » ont été repris par des baliseurs bénévoles. Merci à Solange, Brigitte, Jean-Claude et Gérard pour ce travail.

### Les sentiers de randonnée sur notre commune

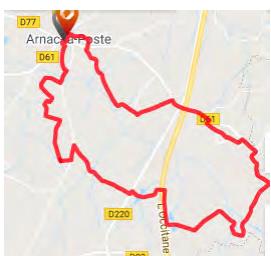
#### \* « BALADE AUX TEMPS JADIS » → (2 km)



Découverte des origines d'Arnac La Poste à travers les lieux et constructions de son histoire

- Présentation du circuit à côté de la mairie

#### \* « LAS PENTAS » → 2 h 45 (11 km)



Cheminement sur des chemins qui amènent le randonneur à la rencontre du bocage limousin.

- Variante : 1 h 45 (7 km) juste après le pont qui enjambe l'A20
- (1 partie commune avec la randonnée des « Chevreuils »)
- Départ : devant la mairie.
- Balisage jaune

#### \* « LES CHEVREUILS » → 42 km (10 heures)



Découverte de l'église Saint Martial (12<sup>ème</sup> siècle), de la tour féodale de Lubignac (voir les animaux insolites de Camille), du Relais de Poste de Montmagner près duquel se trouve un producteur de foie gras, et de l'étang du Moulin de Lascoux.

- Variante : 26 km (6 h 30) au village du « Branle »
- Pour randonneurs pédestres, équestres et VTT
- Départ : devant la mairie
- Balisage jaune

#### « LA TOURNEE DU FACTEUR » → 8 km : balisage rouge



- 2 variantes → 7 km : balisage bleu
- 5 km : balisage vert
- Le départ est devant l'arrêt de bus de « Martinet »

Vous pouvez consulter et télécharger les plans à partir du site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)  
ou contacter l'Office de Tourisme de Saint Sulpice-Les-Feuilles au 05.55.76.92.66  
ou Magnac-Laval au 05.55.68.59.15.

# La vie économique de votre commune

## Vos commerçants et artisans proches de vous pendant toute la crise sanitaire.

**Votre commune, c'est aussi des artisans, des commerçants actifs et à votre écoute ainsi que des services proches de vous.**

Pendant toute cette crise sanitaire, vos commerces, vos artisans et services de proximité ont fait et font toujours tout leur possible pour répondre aux besoins de la population.

Vos commerces de première nécessité (la Superette Proxi RAHIL, la Boulangerie FRAIGNE, le Tabac de l'Auberge du Centre, la Pharmacie PREVOST) sont toujours restés ouverts pendant les confinements, en mettant en place très rapidement le protocole sanitaire afin de garantir la sécurité sanitaire à leur clientèle. Les autres commerces et artisans ont répondu présents dès que les décisions gouvernementales l'ont permis. Votre Supérette a également mis en place un service de livraison à domicile pour les personnes isolées. Votre Pharmacie a pu avoir rapidement des masques jetables à prix très compétitif permettant aux personnes les plus fragilisées de se protéger à moindre coût.

La Municipalité remercie l'ensemble des artisans et commerçants, de toute l'énergie qu'ils déploient pour faciliter la vie de nos habitants.

## La Maison « France Services »

A l'heure où l'État se désengage de nos territoires en fermant un certain nombre de structures publiques de proximité, la municipalité de la précédente mandature s'est battue pour garder les Services Publics proches de vous. S'engager dans un premier temps au côté du **groupe La Poste** pour la mise en place d'une **Maison de Services au Public** puis ensuite d'une maison "**France Services**" a été un long combat. En 2020, nous avons poursuivi l'action de la précédente municipalité. Aujourd'hui, ce travail de collaboration avec le **groupe La Poste** a porté ses fruits puisque l'**État** a accordé la labellisation maison « **France Services** » à notre bureau de Poste.

Ouvert 5 jours par semaine, les services suivants y sont présents : Caisse Allocations Familiales, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère des Finances, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Mutuelle Sociale Agricole, Pôle Emploi, La Poste.



## La recherche d'un Médecin

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale continue de s'affairer dans la recherche d'un nouveau médecin. Des démarches sont en cours auprès de l'organisme de recrutement et des contacts ont aussi été pris auprès d'un professionnel de santé pour mener des actions communes.

Il est vrai que la situation sanitaire relative à la COVID 19 ne facilite pas les choses. Mais nous gardons l'espoir de réussir.

Nous vous rappelons qu'un service de **télé médecine** est en place dans votre Pharmacie PREVOST.

## La situation du salon de coiffure

Suite à la fermeture anticipée du salon de coiffure le 31 octobre 2020 (pour raisons personnelles de la gérante), l'équipe municipale en partenariat avec les référents "commerce-artisanat" du Pays du haut Limousin et la Chambre des Métiers, s'affaire dans la recherche d'un repreneur.

Votre commune œuvre pour que cette activité devienne à nouveau effective dans les meilleurs délais.

# SMIPAC / Parc d'Activités de la Croisière 2020 : un bassin d'emplois pour notre territoire

Le calendrier électoral bouleversé par la crise sanitaire a retardé de presque 6 mois la constitution du nouveau comité syndical et l'élection du nouveau Président M. Pierre DECOURSIER qui succède à M.DRIEUX. Au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président, M. GERMANAUD succède à M. BURILLE (décédé en juillet).

Pour le SMIPAC, l'impact de la crise sanitaire n'aura pas été aussi dramatique qu'on aurait pu le craindre. La vie économique ne s'est pas arrêtée sur le PAC et les entreprises ont pu continuer leurs activités en s'adaptant aux mesures sanitaires.

Les projets annoncés en 2019 sont lancés et les travaux d'aménagement ont été réalisés durant le printemps :

- **Négo Métaux** a réalisé des terrassements et des investissements (pont bascule, espace stockage métaux) et reçoit les métaux des déchetteries creusoises. Un bâtiment de bureau et de stockage est prévu pour l'activité et les salariés de Négo Métaux.

- Face au Relais 23, la **société 3 D Protec** a installé dans un périmètre fermé ses bureaux et locaux sociaux ainsi que des containers pour son activité de désamiantage et déplombage venant de démolition.

- Sur le reste du terrain, la **société LMat** va proposer une activité de services aux entreprises de TP (location d'engins et matériels, transports exceptionnels) et de vente de produits et matériaux avec de nouveaux emplois.

- Le **Datacenter Sostradata** a terminé des travaux d'aménagement extérieurs pendant qu'à l'intérieur les 1<sup>ers</sup> clients étaient hébergés sur les serveurs informatiques.

- La **société Gamac** qui réalise des prestations pour le Datacenter prévoit des recrutements d'informaticiens.

- La société **Bio Crops Services** a pu recevoir les récoltes de céréales ou oléagineuses issus de l'agriculture biologique et propose des services de stockage, tri, calibrage, séchage, désinsectisation pour ces mêmes producteurs bio.

- Le **Relais 23** qui stocke temporairement les textiles collectés envisage de pouvoir lancer une ligne de tri du textile en 2021 avec une vingtaine de recrutements d'emplois en insertion.



Pour résumer, en octobre 2020, le PAC compte 14 sociétés pour un total de 155 salariés.



Les aménagements de l'entrée par le passage inférieur sont achevés et donnent à cet accès au PAC une image plus accueillante et engageante. Cette entrée et l'accès direct depuis la bretelle A20 participent pleinement à l'attractivité du PAC.

Retardé par la crise sanitaire, le projet d'aire de services relance les études d'aménagements du terrain pour intégrer au mieux les différents pôles d'activités liés à la clientèle routière et locale à savoir la restauration avec boutique, sanitaires, espace détente extérieur, stationnement VL, carburant, recharge rapide de véhicules électriques, stationnement PL avec services. Ce projet d'envergure prévoit une ouverture au printemps 2022 avec une trentaine d'emplois.

Le SMIPAC travaille sur d'autres projets industriels et par manque de nouveaux terrains disponibles, doit déjà envisager des extensions de son périmètre pour répondre aux prochaines demandes.

# L'actualité intercommunale

## Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ARNAC-LA-POSTE fait désormais partie de la Communauté de Commune du Haut Limousin en Marche regroupant 40 communes et comptant 23 980 habitants. Au sein de ce grand territoire, notre commune doit exister et continuer à se développer.

Plusieurs Conseillers Municipaux d'ARNAC-LA-POSTE œuvrent au sein des nombreuses commissions de travail de la CCHLEM, pour un développement harmonieux sur tout le territoire et portent la voix de notre commune.

Ainsi sont déjà à pied d'œuvre :

- **Sophie DRIEUX** dans les commissions Accessibilité, Ordres Ménagères/Aire d'accueil des gens du voyage, Petite enfance, Finances/Budget, Politique Santé,

- **Jean Claude GUILLON** dans les commissions Équipements Touristiques Pouyades Mondon, Tourisme, Développement économique, PCAET/PAT, Politique territoriale,

- **Amanda CHANTON** dans les commissions Monde Agricole, Habitat/PLUI,

- **Laurent BECHADE** dans la commission Monde Agricole,

- **Damien BEAUBERT** dans la commission Voirie,

- **Sandra DUPUIS** dans la commission Jeunesse,

- **Christiane NARDOT et Brigitte POUJAUD** dans la commission Culture,

- **Gérard MARGNOUX** dans la commission ENR/ GEMAPI/Eau/Assainissement.

## Ordres Ménagères

Sur décision de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche organisatrice de la collecte des ordures ménagères, le jour de collecte dans notre commune se fait désormais le vendredi. Les conteneurs individuels qui ont été attribués à chaque foyer doivent être désormais utilisés. Les conteneurs collectifs (pour la plupart en fin de vie) seront retirés progressivement. Néanmoins, dans le but de faciliter la collecte (notamment des rues inaccessibles pour le camion poubelle), un conteneur collectif par hameau sera maintenu.

Par ailleurs, il faut se féliciter de l'usage de plus en plus important des Eco-Points signifiant que le tri sélectif est largement pratiqué par nos habitants.

## PCAET ( Plan Climat Air Energie Territorial).

Objectif : Comprendre, Construire et Mettre en place les Objectifs Stratégiques et Opérationnels pour atténuer le Changement Climatique, le combattre efficacement et s'y adapter :

- en améliorant l'efficacité énergétique,
- en augmentant la production d'énergies renouvelables,
- en valorisant le potentiel des énergies de récupérations,
- en favorisant la biodiversité pour adaptation du territoire au changement climatique,
- en limitant les émissions des gaz à effet de serre,
- en anticipant les impacts du Changement Climatique.

La mise en place est obligatoire dans toutes les Intercommunalités de plus de 20 000 habitants depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019. Le PCAET élaboré par la CCHLEM a été soumis à enquête publique par voie électronique du 25 novembre 2020 au 25 janvier 2021. Il sera ensuite soumis à approbation du Conseil Communautaire.

## SMABGA

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe poursuit les travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau. En 2020, ces travaux ont eu lieu sur la rivière le Glévert entre le pont de Chez Nicaud jusqu'à Mondon. Il est rappelé que ces opérations nécessitent l'accord des propriétaires riverains.

# Notre école : notre priorité

## **L'impact de la situation sanitaire**

Notre école n'est pas une bulle «hors-sol», à l'écart de notre vie quotidienne, bien au contraire. Au plan sanitaire, le virus n'a pas disparu et il impose une scolarité sous surveillance. L'année scolaire 2019-2020 et celle 2020-2021 sont marquées par cette crise sanitaire et notre école a vécu et vit toujours au rythme des décisions gouvernementales prises pour faire face à l'épidémie de Covid19. La Municipalité a su être très réactive pour mettre en place les différents protocoles sanitaires qui arrivaient très tardivement, le plus souvent le vendredi pour une mise en place dès le lundi.

**Nous avons tout mis en œuvre et continuons de tout mettre en œuvre pour protéger les élèves et les personnels dans ce contexte marqué du sceau de l'instabilité et d'une crainte permanente d'une nouvelle vague épidémique.**

## **Les effectifs**

Cette année, les effectifs de notre école augmentent légèrement. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles familles sur notre territoire, ce qui est en partie à l'origine de l'augmentation des effectifs en Maternelle.

ANNEE 2019/2020			ANNEE 2020/2021		
Classes	Nombre d'Elèves	Enseignants	Classes	Nombre d'Elèves	Enseignants
<b>TPS-PS-MS-GS</b>	18	Marion PRECIGOUT (directrice) et Lucie GERAUD	<b>TPS-PS-MS-GS</b>	24	Marion PRECIGOUT (directrice) et Melle DEGOMME
<b>CP-CE1</b>	15	Catherine THEILLAUD	<b>CP-CE1</b>	11	Catherine THEILLAUD
<b>CE1-CE2</b>	15	Sébastien DUCHIER	<b>CE2</b>	13	Sébastien DUCHIER
<b>CM1-CM2</b>	16	Marina RUBEN du Courtieux	<b>CM1-CM2</b>	19	Marina RUBEN du Courtieux
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>		<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	

*Rappel : L'organisation de la semaine scolaire est la suivante : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.*

## **Le budget alloué**

Cette année, le budget de fonctionnement de l'école représente un montant de 6 200 €. La municipalité a également versé une subvention de 140 € pour financer l'achat de boîtes de rangement du petit matériel de l'école maternelle et 255 € ont été attribués à la Coopérative Scolaire. 4 familles ont pu prétendre à l'aide au repas cantine scolaire.

## **Le Personnel Communal**

L'équipe communale intervenant à l'école compte 5 agents : Christine RIBIERE (ATSEM), Irina WAGNER, Cindy SOULAT et Pascale BOUSSARDON (adjointes techniques), Isabelle GAUTIER (Adjointe d'animation).

Depuis la rentrée 2020, 3 nouvelles personnes sont venues en appui ou en remplacement des agents en congés maladie : Corinne VINCENT, Sabrina TROUVAT et Hélène FLEURAT.

# Notre école : notre priorité

## La Garderie Scolaire

**Le Conseil Municipal a décidé de reconduire les tarifs** de 0,50 € pour 30 minutes par jour de garderie et par famille et 1 € par jour au-delà de 30 minutes (quelle que soit la durée) par jour et par famille et d'appliquer un minimum forfaitaire de 15 € pour l'année scolaire aux familles. La facturation a lieu deux fois par année scolaire : 1 fois en décembre et 1 fois en juillet sauf dans le cas où la facturation de décembre n'atteint pas le montant de 15 €, la facturation se fera alors uniquement en juillet sur l'ensemble de l'année scolaire.

**La garderie, ouverte de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h,** se fait désormais dans **une salle du rez de cour**, offrant aux enfants un véritable espace dédié à ce temps périscolaire.



De plus, compte-tenu de l'augmentation de la fréquentation par les enfants de la garderie scolaire depuis la rentrée 2020, **la Municipalité a décidé de renforcer l'équipe encadrante**. Ce sont maintenant **3 agents** qui animent les temps de garderie. A Noël, ils ont fait notamment participer les enfants à la décoration de la salle. Décoration très réussie !



## Le Restaurant Scolaire

Environ **65 élèves et 3 adultes** prennent actuellement leurs repas à la cantine scolaire.

**Les tarifs du repas pour l'année scolaire 2020-2021 sont maintenus** à :

- 2,15 euros pour les scolaires → tarif à 1 euro pour les enfants dont les parents bénéficient du RSA ou dont le QF est inférieur à 380 € pour une personne seule avec enfant(s) et inférieur à 450 € pour un couple avec enfant(s).

- 3,50 euros pour les adultes.

*Information : Seules les absences suivantes ne donneront pas lieu à facturation, sous réserve d'être signalées par écrit par les parents dès que possible : absence en cas de maladie de l'enfant (à partir de 4 jours d'absence dans la période facturation les repas seront décomptés de la facturation), absence dans le cas d'un rendez-vous médical, absence dans le cas de force majeure (décès survenu dans la famille, accident...) pour laquelle un justificatif pourra être demandé, absence de l'enseignant, pour grève de l'enseignant, pour sortie pédagogique, classe de mer, classe verte ou classe de neige.*

Les périodes de facturation pour l'année scolaire 2020/2021 sont :

- Pour le 2ème trimestre : 3 périodes de 4 semaines
- Pour le 3ème trimestre : 2 périodes de 5 semaines

Compte-tenu du contexte sanitaire et du nombre d'enfants utilisant le service de restauration, nous avons dû revoir toute l'organisation du service dans un objectif du respect des distanciations entre les groupes classes et de permettre un service à l'assiette. **L'équipe des agents a été également renforcée.** Désormais, **3 agents communaux plus la cantinière** encadrent les enfants pendant le temps du repas.



Malgré les conditions sanitaires, le 18 décembre lors du repas de Noël, il a pu être organisé, dans le respect des règles sanitaires, la **venue du Père Noël**. Nous remercions les associations « **Les Enfants d'Abord** », « **Le Théâtre Les Arnacois** » et « **Le Comité des Fêtes** » pour leur participation financière et organisationnelle de ce temps fort pour les enfants.



## Les Transports Scolaires

### Tarification scolaire et quotient familial

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de participer au coût du transport scolaire des élèves de la maternelle et de l'élémentaire d'Arnac-la-Poste pour l'année scolaire 2020/2021 selon les modalités suivantes :

#### Tarification et participation de l'AO2 (Commune) pour 2020/2021

Tranche	QF*	Tarif régional			Participation de l'AO2
		Tarif annuel ½ pensionnaire			
		Maternelle - Elémentaire			
		1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfants	3 <sup>ème</sup> enfant (-30 %)	4 <sup>ème</sup> enfant et suivants (- 50%)	Maternelle - Elémentaire
1	Inférieur à 450 €	30 €	21 €	15 €	0
2	Entre 451 € et 650 €	51 €	35, 70 €	25, 50 €	0
3	Entre 651 € et 870 €	81 €	56, 70 €	40, 50 €	10
4	Entre 871 € et 1 250 €	114 €	79, 80 €	57 €	45
5	A partir de 1 250 €	150 €	105 €	75 €	80
Non ayant-droit **(- de 3 km, et ceux ne respectant pas la carte scolaire)		195 €	136, 50 €	97, 50 €	125
Navette RPI et internat		30 €	21 €	15 €	Non concerné

QF \* = quotient familial qui tient compte de la composition et du revenu du foyer.

Non ayant-droit \*\* = cette catégorie inclut les élèves domiciliés à moins de 3 km de leur établissement scolaire et les élèves ne respectant pas la carte scolaire. **En cas de participation de l'AO2 sur ce tarif, elle ne pourra présenter qu'un montant valable pour ces deux situations.**

Les demandeurs d'asile bénéficieront du tarif de tranche 1 à défaut de pouvoir présenter un niveau de quotient familial sur présentation d'un justificatif. Les familles d'accueil de mineurs, les fonds sociaux d'établissements scolaires et les familles nouvellement arrivées en France ne pouvant produire des éléments d'imposition français bénéficieront du tarif de tranche 3, sur présentation d'un justificatif.

## La rénovation de la salle de motricité

La rénovation de l'école se poursuit. Cette année, pendant l'été, la salle de motricité a été remise à neuf : changement des menuiseries extérieures, changement du revêtement du sol, mise en place d'un faux plafond, travaux d'électricité, plomberie, chauffage et travaux de peintures. Le coût de cette opération s'est élevé à 52 384 € HT. Des subventions du Conseil Départemental et de l'État d'un montant global de 31 430 € ont été obtenues.



Photos des travaux

Les prochains travaux prévus sont la rénovation des salles de classe. Une première salle sera restaurée en juillet-août 2021.

# Les évènements culturels, touristiques et festifs

Malgré le contexte sanitaire, quelques cérémonies et évènements ont pu tout de même avoir lieu sur notre commune.

## « Accordailles et Epousailles jadis en Basse Marche »

Le 31 janvier 2020, a eu lieu le spectacle « Accordailles et Epousailles jadis en Basse Marche ». Présenté par une troupe d'artistes amateurs de l'association Lire et Chanter, ce spectacle a invité les spectateurs à un voyage dans le temps à l'époque des anciennes fêtes de mariage.

## Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Le vendredi 8 mai 2020 a eu lieu la commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et le mercredi 11 novembre 2020, celle de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France. Ces 2 cérémonies se sont déroulée à huis clos, respectant ainsi les directives gouvernementales liées au confinement.



Cérémonie du 8 mai

Composée d'élus municipaux, du Chef de Corps des Pompiers, Mr Patrice COURET et du Président de la FNACA, M. Jean-Claude VINCENT, cette petite délégation s'est recueillie devant le monument aux Morts sur la place de l'Église.



Cérémonie du 11 novembre

## Didier ALAMOME décoré de la médaille d'argent



Après la 1<sup>ère</sup> période de confinement relative à la Covid19, le Conseil Municipal a réuni tous les agents municipaux le 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour leur adresser leurs remerciements suite à leur implication pendant cette période délicate.

Le Maire, Mme Sophie DRIEUX, a également décoré M. Didier ALAMOME de la médaille d'honneur du travail (médaille d'argent) pour ces 20 années de services effectuées en tant que chauffeur de car scolaire à la commune d'ARNAC-LA-POSTE.

## Le moment des vendanges

Le 4 septembre 2020, ont eu lieu les vendanges de nos 18 pieds de vigne cleebourgeois. Cette récolte promet d'être un « grand millésime » avec 60 litres de jus de raisin mis en bouteille. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé, dans le respect des gestes barrières, à ce moment festif.



## Une cérémonie en l'honneur de Jean-Pierre Drieux

Le 12 septembre 2020, le Conseil Municipal en place a souhaité honorer Jean-Pierre DRIEUX, ancien Maire de notre commune de 1981 à 2014 et surtout le remercier pour ces 49 années passées au service de la population comme élu à la Municipalité depuis 1971. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'anciens Conseillers Municipaux, d'amis élus avec lui pendant ses différents mandats électoraux et tous les personnels qui l'ont côtoyé. La Municipalité lui a remis les clés de la Commune, symbole de la reconnaissance officielle des services qu'il a rendus à la population.



## Festival « Au bout du Conte »

Le vendredi 18 septembre 2020, dans le cadre du Festival « Au bout du Conte », le Réseau Lecture Haut Limousin en Marche a proposé à ARNAC-LA-POSTE, le spectacle « Petits arrangements sous l'édredon ». Ce One-woman-show joué par Colette Mignié est un recueil de contes pas farouches qui a fait rosir les oreilles de plaisir et de rire de tous les spectateurs présents.



## Journées du Patrimoine



Les 19 et 20 septembre 2020, dans le cadre des Journées du Patrimoine, étaient proposés gratuitement une visite commentée de notre église fortifiée, la découverte du patrimoine du cœur de bourg à travers le circuit balade au temps jadis, une exposition de mors organisée par les Amis du Cheval et à La Salesse, l'exposition « Grand étalage des collections » d'Art Nomad. Ce week-end fut une réussite avec plus 50 visiteurs venus de tout notre territoire et même de toute la France.

Un grand merci à tous les bénévoles des différentes associations (Comité des Fêtes, Théâtre Les Arnacois, Amicale des Anciens Elèves, Amis du Cheval et Art Nomad) qui ont participé à l'organisation et l'animation de ces journées ainsi qu'à l'accueil des visiteurs.

## Décorations de Noël

Cette année, a été installé un superbe sapin de Noël qui a brillé de mille feux tous les soirs, sur la place de l'église. Merci au Comité des Fêtes pour cette création et à la Troupe Théâtrale Les Arnacois pour sa participation : une collaboration qui a mis de la joie dans nos coeurs et de la magie pour ces fêtes de fin d'année.



# Les évènements culturels, touristiques et festifs

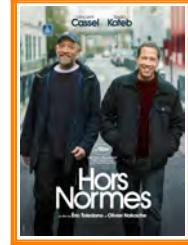


## Ciné Plus en Limousin

Ciné Plus a diffusé 6 films sur 3 mois en 2020 avec une moyenne de 21 spectateurs (adultes + enfants) par séance.

### Les films de l'année 2020 :

Hors normes, J'Accuse, Gloria Mundi, La Reine des Neiges 2, Donne-moi des ailes, Mine de rien.



## Communes aux Noms Burlesques



Au vu du contexte sanitaire, la 18<sup>ème</sup> rencontre des Communes de France aux Noms Burlesques qui devait avoir lieu à ARNAC dans le Cantal les 4 et 5 juillet 2020, a été annulé ainsi que l'Assemblée Générale programmée ensuite le 24 octobre 2020 à BOURGOUGNAGUE (27). Cette dernière se fera alors en visioconférence le 29 janvier 2021. Nous espérons que la 19<sup>ème</sup> rencontre programmée à BOURGOUGNAGUE fin août 2021 pourra avoir lieu.

### Pourquoi pas une nouvelle association ?

Lors de la réunion du 6 octobre 2020 à ARNAC-LA-POSTE, du comité de pilotage, a été évoqué la possibilité de créer une nouvelle association qui pourrait gérer les 2 manifestations actuellement sous la responsabilité de la commune : La rencontre des Communes aux Noms Burlesques et les échanges avec CLEEBOURG.

Cela permettrait :

- de fidéliser les personnes intéressées et de les impliquer,
- de faciliter la gestion de ces manifestations,
- d'organiser des activités (type loto etc..) pour permettre des entrées financières tout en continuant bien sûr de bénéficier des subventions communales pour assurer l'équilibre budgétaire.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion publique sera alors organisée.

Nous vous rappelons que dans le cadre de nos échanges réguliers (tous les 2 ans), **en 2021, lors du week-end de l'Ascension (du 13 au 16 mai), nous devrions accueillir nos Amis de CLEEBOURG.** Espérons que ce moment festif puisse avoir lieu !

### Les autres dates à retenir :

- **Samedi 17 avril 2021** : Spectacle proposé par le **Théâtre du Cloître** dans le cadre de la convention de partenariat entre la Communauté de Communes et l'association Bellac sur Scène.
- **Samedi 5 juin 2021** : **Parcours du Cœur.**

*Compte-tenu du contexte sanitaire, il est impossible de proposer un calendrier des Festivités 2021. La Municipalité, via tous ses moyens de communication, informera ses habitants des dates des différentes activités festives dès que ces dernières pourront reprendre.*

# La parole aux associations

## Amicale des Anciens Elèves

L'Amicale des Anciens Elèves a débuté l'année 2020 "tambour battant" avec le loto le samedi 11 janvier, l'Assemblée Générale le vendredi 24 janvier et la diffusion du film "Femme Paysanne", le dimanche 26 janvier.

Les adhérents étaient heureux de se retrouver nombreux à l'Assemblée Générale pour découvrir les projets de l'année, et partager le verre de l'amitié.

Le programme de l'année s'annonçait riche : sortie à Aubusson et au Chateau de Villemonteix, voyage en Alsace minutieusement préparé par Gilbert, une journée à l'île d'Oléron, diverses randonnées, concert, cinéma ...

Malheureusement, l'épidémie de la Covid 19 a mis à l'arrêt toutes nos activités : gymnastique, yoga, randonnée, cinéma et sorties.

Néanmoins, grâce à la réactivité et à l'engagement de ses bénévoles, l'Amicale a pu rapidement s'organiser pour proposer des activités au cours de l'été : cinéma avec le film "Mine de rien" le 10 juillet, concert au jardin le 6 août, participation aux journées du patrimoine les 19 et 20 septembre.

Le concert en plein air, organisé en quelques jours suite à l'invitation de l'Association Limouz'Art, a rassemblé une cinquantaine de personnes dans le jardin de Mariane DEVERINES qui nous a accueillis spontanément et chaleureusement. Les spectateurs sont repartis enchantés par les deux artistes, Hélène BEUVIN et Ben Herbert LARUE.

Dès que les règles sanitaires le permettront, nous fixerons la date de l'Assemblée Générale 2021. Après ces quelques mois d'isolement, il sera important de renouer avec le lien social qu'apporte notre association.

Si vous souhaitez être régulièrement informé de l'actualité de l'Amicale, n'hésitez pas à transmettre votre adresse mail à [arnac.amicale@orange.fr](mailto:arnac.amicale@orange.fr).

Excellente année à tous !

*Contacts:*

Christiane NARDOT : 06 80 05 45 80

Gilbert PERROT : 06 82 62 70 20

Nadine MARGNOUX : 06 75 29 99 01



## Association « Les Vélos de Jacques »

L'association « Les Vélos de Jacques » a pour objet de préserver le patrimoine vélocipédique, de créer ou participer à des événements festifs ou culturels ayant pour thème l'histoire de la bicyclette.

L'association gérera le Musée du Vélo du Haut Limousin sis au 2 rue de la Piscine à ARNAC-LA-POSTE (ouverture prévue mi-juin 2022).

Le siège social est fixé chez Jacques et Hélène BEYLY – 12 rue du Tilleul

Contact mail : [velopassion@laposte.net](mailto:velopassion@laposte.net) – Tél. 06.63.67.91.78



# La parole aux associations

## AVENIR NORD FOOT 87



Cette saison 2020/2021 nous pouvons compter sur 188 licenciés.



Nous disposons de 2 équipes séniors évoluant en 2<sup>ème</sup> division et 4<sup>ème</sup> division de district, 1 équipe senior en entente avec Bessines/Gartempe (5<sup>ème</sup> div), 1 équipe senior féminine jouant dans le championnat de district à 8 – D1, 2 équipes U16 - U17 en entente avec Bessines/Gartempe évoluant en U17 Départemental Niveau 1 et 2, 2 équipes U14 - U15 en entente avec Bessines/Gartempe jouant en U15 Départemental Niveau 1 et 2, 2 équipes U12 - U13 en Critérium U13 Départemental niveau 1 et 4, 1 équipe féminine U11 – U13 en championnat Limousin à 8, 1 équipe U8 – U9, 1 équipe féminine U6 – U10, 1 équipe U6 – U7.

Pour participer à la vie du club, nous ne sommes pas moins de 20 dirigeants et 3 dirigeantes. Nous comptons 2 animateurs diplômés, 4 éducateurs fédéraux, 1 emploi civique et 2 arbitres officiels.

Notre club dispose toujours des reconnaissances comme le **LABEL JEUNES** niveau **Espoir** et le **LABEL ECOLE DE FOOT FEMININE** niveau **Bronze** par la **Fédération Française de Football**.

Durant toute l'année, nos différentes équipes s'entraînent et utilisent les différentes structures sportives mises à disposition par les communes (Arnac la Poste, Jouac, St Léger-Magnazeix, St Hilaire-la-Treille, St Sornin-Leulac et St Sulpice-les-Feuilles). Les week-ends, le Club dispute des compétitions au sein du département ou de la région.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas ignorer la crise sanitaire, qui nous touche. Depuis la mi-mars, le Club n'est plus en mesure d'assurer ses différentes manifestations (lotos, repas, tournois ...) impactant grandement son budget de fonctionnement qui dépend, cette année, uniquement de diverses subventions.

Malgré tout Avenir Nord Foot 87 reste un Club phare du Nord du Département grâce à son organisation, son dynamisme ainsi que ses résultats.

Dans ce contexte très particulier, nous réitérons avec gratitude nos remerciements pour leur aide et leur soutien aux Communes de Saint Sulpice-les-Feuilles, Arnac-la-Poste, Saint Hilaire-la-Treille, Jouac, Saint Léger-Magnazeix et Saint Sornin Leulac, ainsi qu'aux artisans et commerçants qui nous soutiennent par différents moyens.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2021.  
Prenez soin de vous.

Sportivement,  
*Les co-présidents, Stéphane PINARDON et Fabrice PATURAUD*

**DATES DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS** (sous réserve de la situation sanitaire) :

REPAS MOULES/FRITES : Samedi 13 février 2021 à Arnac-la-Poste

TOURNOI U11/U13 : Jeudi 13 mai 2021 à Arnac-la-Poste

FETE DU CLUB ET REPAS : Samedi 26 juin 2021 à Saint Sulpice-Les-Feuilles

## AAPPMA Le Glévert

Amis pêcheurs,

L'année 2020 a été une fois de plus malmenée par les aléas climatiques et surtout la covid 19, perturbant la saison de pêche. Ne perdons pas l'espoir de retrouver nos vieilles habitudes d'autans. En raison du confinement, nous n'avons lâché que 100 kg de truites arc en ciel dont 20 kg à la piscine. Nous avons vendu 31 cartes de pêche. Nous avons procédé à deux alevinages , un de 10000 truitelles au printemps et 500 truitelles de 8 cm en automne.



Le concours de pêche n'a pas eu lieu, sans précédent depuis qu'il existe. Qu'en sera-t'il du prochain? Merci à la municipalité d'avoir engagé les travaux sur le barrage de séparation des eaux et au curage du bief alimentant la piscine et merci aux municipalités d'Arnac et Saint Hilaire pour les subventions attribuées.

Les élections de renouvellement des conseils d'administrations et des bureaux de pêche des AAPPMA sont repoussées au cours de l'année 2021.

*Le Président, Stéphane LEZEAUD*

## ACCA

Le bureau de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

Merci à tous ceux qui ont participé en 2020 au bon fonctionnement de l'Association, à Madame le Maire et au Conseil municipal.



### Dates à retenir pour 2021 :

- Championnat National des bassets vendéens sur chevreuil, lièvre les 12,13 &14 Février 2021(**annulé**)
- Assemblée Générale dimanche 20 Juin 2021 - 9h00
- Sanglier à la broche dimanche 1<sup>er</sup> Août 2021

Bonne année à tous

*Le Président, Jean-Marie TROMPEAU*

## ADAC

Comme pour toutes les associations, la Covid 19 aura fait le vide sur son passage, et malgré tout l'investissement de l'ADAC pour l'organisation de sa traditionnelle St Georges avec la présence prévue de Monseigneur BOZO évêque de Limoges, nous avons du capituler.

Nous avons pu participer aux journées du patrimoine en septembre par une exposition dans la salle des fêtes entre les deux confinements. Hélas, le confinement du mois d'octobre nous a obligés également à annuler la randonnée "CLEEBOURGEOISE"



Nous restons prudents, comme chacun pour cette année, dans nos prévisions ne sachant pas à quelle sauce nous serons mangés !

*Le bureau, Anne DORISSE*

# La parole aux associations

## Les Enfants d'Abord

L'association a pour but d'aider à financer les sorties scolaires et les activités extra-scolaires destinées aux enfants scolarisés dans notre commune.

L'argent que nous récoltons sert à acheter du matériel divers nécessaire à la vie de l'école, et surtout à payer les voyages de fin d'année.

Merci à la Municipalité pour la subvention versée à notre association et merci également à la Pizza "Bella Vita" pour son don dont nous saurons faire bon usage pour les enfants.

*Le président, Damien RAFAEL.*

## Troupe Théâtrale « Les Arnacois »

Tous les membres de la troupe « Les Arnacois » vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2021.

Les mesures sanitaires mises en place pour essayer d'enrayer l'épidémie de Covid19 ont contraint notre association à stopper son activité théâtrale tout au long de l'année 2020. Nous avons cependant, pu organiser le traditionnel rallye touristique du 14 juillet. Plus d'une dizaine d'équipes y a participé. Cette journée s'est terminée par un pique-nique tiré du panier sur les pelouses de la mairie et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Nous espérons que 2021 nous permettra à nouveau de créer des ateliers théâtre pour les enfants et les adultes et enfin remonter sur les planches pour jouer fin novembre un nouveau spectacle composé de comédies et farces paysannes.

*Le président, Maurice TRASSARD*

## Art Nomad

L'année 2020 a débuté par la parution de l'ouvrage bilingue (français/anglais) « La 2<sup>ème</sup> Triennale » art nOmad 2018, quand on s'y penche... qui retrace une aventure humaine et artistique qui s'est déroulée en 2018 d'Arnac-la-Poste jusqu'à Berlin.



Cette année a été aussi marquée par notre deuxième participation aux Journées européennes du patrimoine avec l'«Opération grand étalage des collections art nOmad !», une exposition interactive à parcourir dans les près et un focus sur le Véhicule art nOmad fêtant ses quinze ans. A cette occasion, les participants venus parfois de très loin ont fait preuve, d'une grande curiosité pour toutes les histoires racontées sur le parcours, déclenchées par la présence d'objets phares. Le succès étant une fois de plus au rendez-vous, l'Association projette de renouveler sa participation à ces Journées en 2021, dans le cadre du lancement, sur son territoire, de sa troisième triennale d'art contemporain itinérante. Une décision motivée également par l'implication toujours plus grandissante des habitants, qui aiment prendre part à nos actions — qu'il s'agisse de nous aider dans leur mise en place et leur démontage ou de participer fièrement à nos performances collectives !

<http://artnomadaufigesjours.blogspot.com/>

## Club Les Amis du Bel Âge

Comme toutes les autres Associations, l'Année 2020 est une Année 0 + 0 !!!!

Nous restons bien entendu dépourvu de toute possibilité de nous rencontrer ; le danger qui nous tient à l'écart les uns des autres étant toujours là. Nous sommes tenus de respecter les consignes afin de sortir de l'impasse et que tout reparte comme avant ; au plaisir de cette convivialité qui nous manque TANT à tous.

Nous avons tout de même avant Noël comme le veut la coutume, distribué les colis pour les 73 ans et plus, ainsi que des boîtes de Ferrero pour tous les autres adhérents.

Pour l'instant, nous ne pouvons pas envisager l'Assemblée Générale mais lorsque cela sera possible, nous vous en informerons.

Le Conseil d'Administration vous souhaite à tous une très bonne santé.

Restez prudents en prenant soins de vous à très bientôt.

*Jacqueline DESBOURDELLES*

## Comité des Fêtes

Avec le contexte sanitaire, en 2020, nous avons organisé uniquement le loto en janvier et quelques locations de chapiteaux à la demande de particuliers. Un grand merci aux bénévoles pour le montage et le démontage. Après une proposition faite à la municipalité, des bénévoles ont fabriqué la structure du sapin et de 2 boules installés sur la place en collaboration avec la troupe théâtrale Les Arnacois et un employé municipal. La structure a été financée par le Comité des Fêtes. Fin décembre, il a été offert un sachet de bonbons à chaque enfant de l'école maternelle et primaire.

Pour 2021, nous n'avons pas de calendrier à proposer à ce jour, nous organiserons nos manifestations en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

Le Comité des Fêtes recrute toujours (renseignements auprès de Annette Roch tél 0555768002 – 0608751951).

Bonne et heureuse année à tous, prenez soin de vous.

*La Présidente, Annette ROCH*

## Amicale des Sapeurs Pompiers

C'est avec grand plaisir que l'on s'adresse à vous car 2020 se clôture pour nous sans aucune manifestation malheureusement. Néanmoins l'année 2020 aura été particulièrement dense en interventions malgré la difficulté du contexte sanitaire. En souhaitant que la nouvelle année soit plus facile, l'année 2021 se prépare avec nos manifestations habituelles et de petites surprises en perspective pour notre plus grand plaisir. Nous mesurons la chance d'avoir des membres sapeurs-pompiers actifs et retraités impliqués dans la vie de notre amicale. Comme vous l'avez constaté cette année la distribution des calendriers a été particulière à cause de cette pandémie, sachez que nous avons tout mis en œuvre pour que vous l'ayez tous et toutes dans votre boîte aux lettres. Nous tenons particulièrement à vous remercier pour les très nombreux dons que vous avez déposés dans les urnes, cela nous fait chaud au cœur et démontre une fois de plus tout l'intérêt que vous nous portez. Un merci également à tous les dépositaires d'urne, sans qui cette opération n'aurait pu se réaliser.

Nous souhaitons et espérons tous et toutes une meilleure année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches, l'ensemble des sapeurs-pompiers d'Arnac la Poste vous souhaite une excellente santé et année 2021.

*L'ENSEMBLE DES POMPIERS DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS*



# La parole aux associations

## Association « Les amis des chats »

2020 : une année que personne n'oubliera. A notre quotidien qui constitue déjà un combat permanent, sont venues s'ajouter des difficultés ... et ce dans tous les domaines. Mais nos activités, elles, ne pouvaient s'arrêter : abandons, naissances multiples de chatons dont certains tentent, lâchement de se débarrasser, de façon cruelle et honteuse. Nous avons cependant toujours répondu aux appels à l'aide et cherché des solutions. Nous ignorons où cette situation nous conduira.

Certains d'entre vous nous ont spontanément soutenus et nous les en remercions, mais les besoins sont énormes. Seule la solidarité nous permettra de continuer à être efficace. Il nous faut beaucoup de mains et des têtes bienveillantes. Les « 4 pattes » méritent notre investissement à tous. Nous rappelons que tout don à l'association donne droit à un reçu pour une déduction fiscale. Retrouvons-nous en l'an 2021 que nous souhaitons très bon et sans obstacle pour tous.

Chamicalement,

*La Présidente, Danielle BONNET*

## ACMD-Aide Collective pour le Maintien à Domicile

Notre association en 2015, avec la modification territoriale et la disparition des cantons a dû changer de nom. L'Association Cantonale de Maintien à Domicile devient Aide Collective pour le Maintien à Domicile. Notre en-tête volontairement, reste le même. Dans les faits, il n'y a aucun changement, l'association est toujours liée aux communes signataires lors de sa création, elle intervient donc sur le même territoire géographique. L'ACMD s'adresse aux personnes âgées et ou handicapées dans le but de les aider dans la vie quotidienne.

L'ACMD agit en qualité de mandataire, c'est à dire qu'elle peut sélectionner et proposer du personnel intervenant à votre domicile dont vous devenez l'employeur. Notre service gère les formalités administratives liées à cet emploi. Le personnel peut réaliser différentes tâches de la vie courante, par exemple effectuer des courses, préparer, réaliser et aider à prendre les repas, entretenir le logement, le linge, aider au lever, au coucher, à la toilette (non médicalisée), à l'habillement, aux déplacements, effectuer des gardes jour et nuit sept jours sur sept.

Notre service mandataire d'aide au maintien à domicile s'engage à proposer un personnel adapté à votre situation, déterminer avec vous les missions et tâches de votre employé, afin de répondre à vos attentes et vos besoins, organiser avec vous la mise en place et le suivi des interventions.

Pour tous renseignements et la mise en place de ces services, vous pouvez prendre contact avec *Laura BOUYAT du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 au Centre médico-social de SAINT SULPICE-LES-FEUILLES, 2 rue du stade (Tél. : 05.55.76.79. 49).*

Bonne année 2021

*Le Président : Yannick VITTU*

Renouvellement du Bureau en date du 20 octobre 2020 :

Président : Yannick VITTU, Vice-Président : DRIEUX Jean-Pierre et EVEZARD Yolande, Secrétaire : BONNET Madeleine, Secrétaire Adjointe : POUJAUD Brigitte, Trésorière : MICHAUD Marie-Thérèse, Trésorière Adjointe : DESBOURDELLES Jacqueline, 3 membres : LAVERGNE Claudine, SERBIER WEBER Florence, GABILLET Valérie

## ADPAD

L'ADPAD (association à but non lucratif) est un des acteurs du maintien à domicile sur le département de la Haute-Vienne. Le personnel de cette association intervient sur notre secteur pour les prestations suivantes : ménage, repassage - lever, coucher et aide à la toilette - accompagnement dans le handicap - garde, présence de nuit, promenade - repas, courses et accompagnement - services à la famille.

Contact : 25 rue Hyacinthe Faure - 87060 LIMOGES Cédex 2 - Tél. 05.55.10.01.31  
*adpad@adpad87.fr - www.adpad87.fr*

# Informations générales

## **Elections Départementales et Régionales**

Initialement prévues en mars 2021, les élections pour le renouvellement des conseillers départementaux et régionaux auront lieu en juin 2021. Ce seront des scrutins à deux tours.

Pour ce scrutin, il faut s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le 1er tour de scrutin. A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

Pour voter, vous devrez présenter uniquement votre carte d'électeur, puisque dans les communes de moins de 1000 habitants, la pièce d'identité n'est pas obligatoire, mais en cas de doute, le président du bureau de vote peut vous demander de prouver votre identité par tout moyen.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie : par téléphone au 05.55.76.81.30 ou par mail à : mairiearnaclaposte2@wanadoo.fr

## **Recensement des jeunes**

Comme chaque année, tous les jeunes français, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser durant le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants, soit en mairie, munis d'une pièce d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française ainsi que du livret de famille, soit par internet sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).

## **Service de garde en pharmacie**

Vous pouvez composer le **n° 3237**, qui recherche automatiquement les pharmacies les plus proches de votre lieu d'appel en fonction de l'heure à laquelle vous comptez vous rendre à la pharmacie. Ce service audiotel est payant (35 centimes la minute) mais il s'agit d'un dispositif privé destiné à disposer n'importe où d'une information à jour en temps réel. Le site **3237.fr** vous permet également une recherche par internet dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité que le N° audiotel.

## **ASSAT**

Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises, l'ASSAT propose ses services de mise à disposition de personnel sur la commune pour du ménage, repassage, aide aux courses, aide à la cuisine, entretien espaces verts, soins aux animaux, petits travaux de bricolage, manœuvre bâtiment, manutentionnaire, nettoyage de locaux. L'EI de la Gartempe quant à elle, propose ses interventions avec matériel ainsi qu'un devis gratuit concernant l'entretien d'espaces verts, petits travaux de bricolage et de maçonnerie, pose de clôture, nettoyage haute pression, déménagement, débarras ;

Contact : [assat87@orange.fr](mailto:assat87@orange.fr) (tél. 05.55.76.13.40 ou 07.78.05.13.06).

Permanences : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

## **Solidaribus (Secours Populaire)**

Pour ce 1<sup>er</sup> trimestre 2021, présence le jeudi 11 février 2021 à partir de 14h00.

## **Permanences Assistante Sociale**

Madame Roxane FAUCHER, nouvelle assistante sociale assure une permanence à la mairie tous les vendredis matins de 9 h 30 à 11 h 30, sans rendez-vous obligatoire. Vous pouvez également la contacter par téléphone au 05.55.60.11.10.

## **Bibliothèque**

La bibliothèque est ouverte au public :

- Le mardi de 16 h à 18 h
- Le mercredi de 11 h à 12 h
- le jeudi de 10 h 30 à 12 h
- le samedi de 10 h à 12 h

# Informations générales

## **RAM « Les Bouts d'Choux »**

Le Relais d'Assistantes Maternelles d'Arnac-La-Poste vous accueille les mardis (animations de 9h à 12h et permanence de 14h à 17h30)

Responsable : Madeline BOMBARD Tél : 07 87 84 79 43, mail : [ram@cchlem.fr](mailto:ram@cchlem.fr),  
<https://www.facebook.com/boutsdchoux>

## **Mission Locale Rurale**

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller Mission Locale vous proposera des conseils personnalisés sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne. Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement.

Permanence à St Sulpice Les feuilles, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis après-midis à la Mairie (Tél. 05.55.68.87.54).

## **Collecte des encombrants 2021**

Lundi 15 Février, mercredi 12 Mai, lundi 6 Septembre, mardi 7 décembre. Merci de vous inscrire au préalable en mairie. Tel : 05 55 76 81 30

## **Prochaines journées Portes Ouvertes à la Ressourcerie**

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales. L'association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie.

**Le jour de la collecte, les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes.** Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h, horaire de début de collecte. En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et la collecte sera reportée à la prochaine date.

**Attention : Les tas d'encombrants supérieurs à 4 m3 ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la Mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.**

Sont exclus de la collecte : les déchets verts, les gravats, les produits qui ont pour destination les ECO POINTS, les Ordures Ménagères et Assimilées, les déchets dangereux (produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...), les huiles usagées, les pneus, les bâches agricoles, les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres, les poêles et bidons non vidés.

## **Incivilités**

Depuis plusieurs semaines, le dépôt sauvage d'ordures qui est totalement interdit, semble prendre de l'ampleur. Veillez donc à ne pas jeter vos ordures n'importe où et à respecter l'environnement !!! La déchetterie est à votre disposition pour réceptionner vos déchets (grillage, plaques de plâtre..) ; ce n'est pas le rôle des agents municipaux de ramasser et remplir des bennes de détritus. Sachez que lorsque vous jetez un déchet dans la rue ou dans le fossé, vous encourez une amende forfaitaire de 68 € qui peut être majorée si celle-ci n'est pas réglée dans les délais.

## **Urbanisme**

Il est nécessaire de se renseigner en mairie avant de débuter tout travaux sur le bâti (Nous avons été confrontés plusieurs fois à des personnes qui avaient signé des devis de travaux avec des entreprises, notamment de toiture, sans avoir demandé et obtenu d'autorisation et dont les matériaux choisis n'étaient pas autorisés par le Plan Local d'Urbanisme).

# Etat Civil

## Naissances



Le 2 juin : Romane DUROUX de Julien DUROUX et Sabine DAUBY, domiciliés 1, Chemin de la Traversade (Lotissement Saint Martial)

Le 13 juin : Paolo CHABANI de Alain CHABANI et Julia CASTEL, domiciliés 4, rue de la Liberté

Le 9 octobre : Mélina, Clémence, Zélie SCHMITT de Aloïse SCHMITT et de Céline CHOPLAIN, domiciliés 30, Le Chiron



*Félicitations*



## Mariages

Aucun mariage n'a été célébré cette année.



## Décès

Le 13 janvier est décédé à La Souterraine : Camille, André JAMMET (82 ans)

Le 1er mars est décédé à La Souterraine : Christian, Louis COLLET (69 ans)

Le 6 mars est décédée à Azerables : Huguette CAMUS, veuve VALLAUD (82 ans)

Le 5 mai est décédée à Limoges : Marie Louise Renée Yvette DUBOIS, veuve RÉJAUD (92 ans)

Le 8 mai est décédé en son domicile : Peter, William, Somersall BLACK (78 ans)

Le 12 mai est décédé sur l'autoroute A 20 : Karanmady SOUARE (37 ans)

Le 8 octobre est décédé à Limoges : Gérard, Jean-Noël LAPLAUD (64 ans)

Le 27 novembre est décédé à Limoges : Maurice, Alfred LECHAT (85 ans)

*Sincères Condoléances*

## Communication

Vous êtes déjà nombreux à consulter les moyens d'informations et de communication dits "modernes" de notre collectivité et nous nous en félicitons.



Pour celles et ceux qui n'ont pas encore franchi le pas, sachez que le site internet de notre commune a été "modernisé". (<http://mairie-arnaclaposte.com/>)

Vous pouvez également recevoir toute l'actualité de votre commune en vous abonnant à notre newsletter à partir de notre site : <http://mairie-arnaclaposte.com/newsletter/> ou bien à la page Facebook qui lui est dédiée. (<https://www.facebook.com/mairie.arnaclaposte>)



**NEWSLETTER D'ARNAC-LA-POSTE**



**Mairie d'Arnac La Poste**

@mairie.arnaclaposte - Communauté

# La vaccination contre la Covid-19

Un des moyens de faire face au virus, et qui constitue pour nous tous une véritable source d'espoir, c'est le vaccin. Depuis le 18 janvier, les personnes âgées de plus de 75 ans et vivant à domicile peuvent également se faire vacciner, tout comme les personnes de moins de 75 ans à haut risque face à la Covid-19.

## Comment prendre rendez-vous ?

A compter du 15 janvier, vous pouvez :

- **Appeler directement le centre de vaccination proche de chez vous (voir le tableau ci-dessous)**
- **Prendre un rendez-vous en ligne via le site [sante.fr](https://sante.fr) avec possibilité de géolocalisation** du centre de vaccination le plus proche (liste des centres, n°de téléphone et plateformes de réservation en ligne)
- **Appeler le numéro vert national 0800 009 110**, un numéro activé à partir du 15 janvier à 8h, puis ouvert par la suite de 6h à 22h, 7 jours sur 7
- **Réserver votre rendez-vous sur la plateforme en ligne du centre de vaccination à l'adresse suivante : <https://partners.doctolib.fr/centre-de-vaccinations-internationales/limousin/vaccination-covid-19-professionnels-de-sante>?**

Centres de Vaccination proche de chez vous				
	Centre	Adresse	Téléphone	Horaires
Haute-Vienne	Hihl - Site De Bellac	4 Avenue Charles de Gaulle 87300 Bellac	05.55.08.75.20	Lundi-Vendredi : 09:00-12:00/ 13:30-17:00 Samedi-Dimanche : fermé
	CHU Limoges - Site Dupuytren 1	2 Avenue Martin Luther King 87000 Limoges	05.55.08.75.20	Lundi-Vendredi : 09:00-17:00 Samedi-Dimanche : 09:00-17:00
	Polyclinique - Site Chenieux18	18 Rue Général Catroux 87000 Limoges	05.55.08.75.20	Lundi-Vendredi : 11:00-19:00 Samedi : 11:00-19:00 Dimanche : fermé
Creuse	CH La Souterraine	12 Rue Pasteur 23300 La Souterraine	05.55.89.59.94	Lundi : fermé Mardi : 08:00-10:00/14:00-17:00 Mercredi : 14:00-17:00 Jeudi : 14:00-17:00 Vendredi : 8:00-18:00 Samedi : 8:00-12:00 Dimanche : fermé
	CH Guéret	28 Chemin des Amoureux 23000 Guéret	05.55.51.55.71	Lundi-Vendredi : 09:00-17:00 Samedi : 09:00-17:00 Dimanche : fermé



SE VACCINER, SE PROTÉGER



## Qui peut se faire vacciner en janvier 2021 en Nouvelle-Aquitaine ?

15/01/2021



La stratégie de vaccination priorise les publics les + fragiles (formes graves de la maladie) et les + exposés au virus (santé et médico-social) pour réduire la mortalité et préserver le fonctionnement du système de santé.

### En janvier 2021



Les personnes âgées hébergées en EHPAD et USLD (unités de soins longue durée)

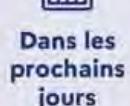


Où ? directement dans leur établissement après recueil de leur consentement et visite médicale

Tout professionnel exerçant dans le milieu de la santé, du médico-social, du secours et de l'aide à domicile ayant + 50 ans et/ou étant personne à risque



Où ? dans le centre de vaccination le plus proche de leur lieu d'exercice



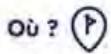
Dans les prochains jours



Les personnes de + 75 ans séjournant ou consultant dans les établissements de santé ou hébergées dans d'autres structures pour personnes âgées (résidences autonomie...)



Les personnes vulnérables en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueils médicalisées (FAM)



Où ? au sein de leur structure



À partir du 18 janvier de manière progressive

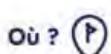


Les personnes de + 75 ans



Les patients vulnérables à très haut risque

(liste sur [nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr))



Où ? dans le centre de vaccination le plus proche de chez eux, sur RDV (modalités et liste actualisées sur [nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr) ou [sante.fr](http://sante.fr)), à mesure des stocks disponibles.

### Et ensuite ?

La vaccination s'élargira progressivement aux autres tranches de population vulnérable.



Que vous soyez vacciné ou non, continuez d'appliquer strictement les gestes barrières et de prendre soin de votre santé.



+ d'info sur la stratégie vaccinale et sur les centres de vaccination sur [nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

Document : 4 - Plan de vaccination contre le covid-19 - Nouvelle-Aquitaine | <http://nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr> | Page 1 / 15 | 2021

# Pour vous divertir

## Mots mêlés

E	D	S	V	E	T	R	M	V	R	U	E	V	C	L	E
L	E	A	I	R	T	E	O	O	I	D	A	H	U	U	R
C	I	N	G	T	L	S	D	P	E	S	A	E	Q	E	E
A	P	T	O	S	U	I	I	A	I	N	I	I	L	N	I
T	E	A	U	E	M	A	S	S	F	A	G	T	G	F	T
I	R	N	R	R	G	P	T	R	S	R	F	R	E	O	N
B	T	I	E	R	G	A	E	I	E	O	A	F	A	U	E
A	A	H	U	E	S	I	R	N	O	P	R	F	E	I	R
H	T	E	X	T	N	T	E	D	E	N	A	G	E	R	S

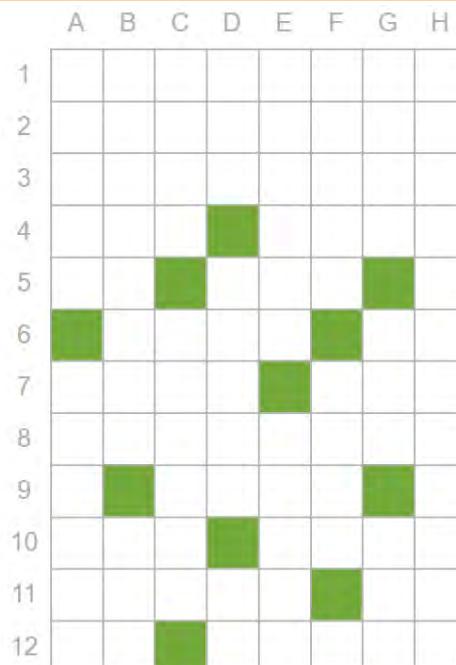
AEDE	ANTAN	APAISER
CHANFREIN	DRAGEON	
ENERGIQUE	ENFOIR	
ENGRAIS	EPARGNE	
FARFADET	FLEAU	
GROSSISTE	GRUE	
HABITACLE	HAIRE	LITURGIE
MODISTE	NAGER	PERSIL
PIAFFER	RENTIERE	
SITUATION	TERRESTRE	
THERMIDOR	TREPIED	
TRISAIEUL	VASISTAS	
VIGOUREUX	VISITEUR	

## HORIZONTALEMENT

- Île de la Polynésie Française.
- Décocher des flèches.
- Contredire.
- Animal de jeu. C'est le premier venu.
- Phase de la Lune. Le cri de qui a mal.
- Produit de beauté. Symbole du platine.
- Salle d'études des collégiens. Service d'espionnage.
- Attendant avec anxiété.
- Affluent du Danube.
- Préfixe d'égalité. Livre à consulter.
- A fondu. Durée de 365 jours.
- Celui d'avant. Se tâte au poingut.

## VERTICALEMENT

- Récipient à emporter. Dont la date est passée.
- Pour bien entendre. Nombre de faces de dé.
- Capitale de l'Italie. Est au bout de la guibolle.
- Baudet. Trouves à ton goût. Cours après la maternelle.
- Aérait la terre. A de fidèles auditeurs.
- Port de la Rome antique. Mélange d'épices indien.
- Filtre organique. Arbre des forêts landaises. Amas de peau durci dans l'effort.
- Actions de police.



## Mots croisés

### solution



## Sudoku

	5		4	1				
	8	2		5				4
	2	5						
	6		3	7	1			
		6						
	7					2		
	7	4		6		9		
			8		7			
		5	4			8		

7	6							
6	2	3						
7			8	1	3			
	9	2				7		
2				5			4	
5		1						
			3	9	2			
	4					8		

